

# PROSPECTIVE PUBLIQUE : de la cohérence et des moyens !

**Michel Godet vient de démissionner de la présidence du Conseil de prospective et de dynamique des territoires de la Datar. Il s'explique sur les raisons de cette démission et sur l'état de la prospective publique.**

## **Pourquoi avez-vous décidé de quitter la présidence du Conseil de prospective et de dynamique des territoires de la Datar ?**

J'ai accepté en juillet 2003 de présider le Conseil à la demande du délégué Nicolas Jacquet. Le Conseil que j'ai constitué durant l'été, avec une trentaine de personnalités, avait lancé dès septembre avec la direction et les conseillers de la Datar, la réflexion qui a permis de hiérarchiser les principaux enjeux du futur pour les territoires à l'horizon 2030 et de lancer fin janvier 2004 un nouveau programme baptisé « Vers Territoires 2030 ».

Il a fallu attendre les élections régionales et les régulations budgétaires pour apprendre en mai que « Territoires 2030 » n'aurait guère que quelques dizaines de milliers d'euros (soit moins de 10 % du programme précédent) pour lancer quatre ou cinq groupes de travail confiés à des membres du Conseil sur la base du bénévolat des participants, l'essentiel de ces moyens étant d'abord consacré aux frais d'organisation, de déplacement et à l'indemnisation modique d'un rapporteur extérieur, faute de moyens internes. Entre-temps,

---

*Michel Godet, né en 1948, est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et titulaire de la chaire de prospective industrielle. Il y dirige également le LIPSOR (laboratoire d'investigation en prospective, stratégie et organisation). Il a publié en septembre 2004, la 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée de *Le Choc de 2006* aux Éditions Odile Jacob.*

---



les démissions se sont accumulées à la Datar et nous n'avions plus qu'un demi-chargé de mission en charge de la prospective.

Une lueur d'espoir restait cependant avec l'université d'été de la prospective territoriale que nous avions en projet avec le ministère de l'Équipement. Entre-temps, un nouveau conseiller et un nouveau directeur ont été nommés et, début septembre, je pouvais reprendre quelque

confiance. Hélas, le départ du délégué fin septembre m'a vite fait déchanter.

Après mûre réflexion, j'ai donc décidé de démissionner de la présidence du Conseil de prospective. Je me retire d'un projet dont la feuille de route est claire, mais qui ne peut avancer comme il le devrait, faute de volonté politique et d'un minimum de moyens. Dans ces conditions, le Conseil, tel qu'il avait été défini, est surdimensionné et ne peut fonctionner comme prévu dans sa fonction d'orientation et d'évaluation. La qualité des personnalités qui le composent ne justifie pas de les réunir sans objet.

#### **Quel bilan tirez-vous de votre activité à la tête de ce conseil ?**

Avant de lancer « Territoires 2030 », nous avons sagement décidé de procéder à la synthèse et à l'évaluation du précédent programme « Territoires 2020 » qui avait mobilisé une centaine de chercheurs rassemblés dans dix groupes, et pour lesquels plus de deux millions d'euros de financement avaient été mobilisés sur 3 ans.

Après ce bilan, le lancement du programme « Vers Territoires 2030 » a été officialisé, avec l'ambition de croiser les sept priorités de « Territoires 2030 » avec le programme d'études et de prospective des équipes de la Datar, afin d'identifier les points à renforcer ou manquants. D'autres actions parallèles étaient prévues : bourses de thèse sur la prospective territoriale, création en relation avec le ministère de l'Équipement et les collectivités d'un centre de ressources et de formation à la prospective territoriale.

Nous avons mis en place quatre groupes de travail, dont l'un que je continue à suivre, qui porte sur l'impact du vieillissement sur l'activité dans les territoires des PME et TPE. Un deuxième se consacre au vieillissement général dans les territoires à l'horizon 2030 et un troisième sur l'évaluation. Puis, nous avons mis en place un collège européen de prospective territoriale.

Enfin, les 8 et 9 septembre derniers, nous avons organisé à Lille, avec la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques du ministère de l'Équipement, une université d'été de la prospective territoriale. Celle-ci, organisée sans moyens et dans la précipitation de la fin juin, a été une belle réussite pour ses 400 participants.

Ceci montre bien qu'il y a une vraie demande d'accompagnement à la prospective dans les territoires (Je reviendrai dans les prochains billets de *La Lettre du*

### **Que ma démission rendue publique soit l'occasion d'un sursaut de la volonté politique**

## **Les sept priorités des territoires**

Fin 2003, le Conseil de prospective de la Datar a identifié plusieurs chantiers prioritaires pour un programme de prospective territoriale 2004-2006.

#### **Prospective**

- Population et avenir des territoires en France et en Europe : vieillissement différencié entre les territoires ; nouvelle organisation territoriale des services publics ; répartition des flux migratoires, conditions et actions pour l'intégration.
- Développement durable des territoires, contraintes et opportunités.
- « Taille critique » et échelle territoriale.

#### **Dynamique des territoires**

- Infrastructures, réseaux, facteurs d'attractivité et de localisation des systèmes productifs.
- Recensement et mutualisation des bonnes (et mauvaises) pratiques d'initiatives locales et de gestion des collectivités territoriales en France et en Europe.
- Évaluation des politiques et des pratiques territoriales (initiatives privées et actions publiques).
- Europe, États-nations, régions, territoires.

cadre sur les us et abus en matière de scénarios, de gouvernance...).

#### **Vous dénoncez l'absence de cohérence, de volonté et de moyens dont souffre la prospective publique en France ?**

Nous assistons à une multiplication des instances de prospective publique, mais sans cohérence ni concertation. La dispersion des moyens et le manque de formation ne favorisent guère le professionnalisme de ceux qui se lancent dans une réflexion prospective. Nous travaillons avec des

bouts de ficelle et sans méthode : le bilan de « Territoires 2020 » mettrait clairement en exergue les dysfonctionnements et ce qu'il fallait faire et ne pas faire. Ces leçons sont toujours d'actualité et

j'espère que la nouvelle équipe qui va se mettre en place autour du nouveau délégué Pierre Mirabaud pourra donner une nouvelle impulsion. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS BRAEMER